

nements respectifs en ce qui concerne l'étiquetage des produits de consommation préemballés. Les autorités du Québec ont exprimé leur satisfaction à l'égard de l'exposé de principe du gouvernement fédéral relativement à l'étiquetage bilingue et en ont prôné l'application rapide.

[Français]

LA SOCIÉTÉ POLYMER LIMITÉE

Question n° 711—M. Fortin:

1. Le gouvernement a-t-il donné des directives à la Société Polymer concernant la liquidation de ses actions dans la Société *Senstrachem Ltd.* et dans le cas de l'affirmative, quand ont-elles été données et en quoi consistaient-elles?

2. Les procès-verbaux du Conseil d'administration de la Société Polymer sont-ils communiqués au gouvernement?

3. Combien de réunions ont été tenues par le conseil d'administration au cours de chacune des trois dernières années?

[Traduction]

L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnement et Services): 1. Voir la réponse à la question n° 59, à la page 2250 du hansard du 11 janvier 1971.

2. Oui. Le ministre des Approvisionnements et Services reçoit des copies des procès-verbaux de toutes les réunions du Conseil d'administration de la Société Polymer.

3. Voici le nombre des réunions tenues par le Conseil d'administration au cours des trois dernières années: 1968, dix; 1969, onze; 1970, onze.

LA SANTÉ NATIONALE ET LE BIEN-ÊTRE SOCIAL—LES MONTANTS VERSÉS AUX PROVINCES AU TITRE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Question n° 724—M. Orlikow:

Combien le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social prévoit-il verser aux provinces en 1971, aux termes de la Loi sur l'assistance publique du Canada et quelle somme sera consacrée à l'assistance sociale?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):

Province	Versements prévus	
	Total des versements prévus pour l'année financière 1971-1972 (\$ 000)	aux fins de l'assistance sociale pour l'année financière 1971-1972 (\$ 000)
Terre-Neuve	24,415	19,075
Île-du-Prince-Édouard	4,307	1,678
Nouvelle-Écosse	19,007	11,643
Nouveau-Brunswick	18,802	10,450
*Québec	238,602	140,941
Ontario	198,409	128,700
Manitoba	29,776	23,750
Saskatchewan	23,326	15,400
Alberta	44,110	33,575
Colombie-Britannique	71,320	52,000
Territoires du Nord-Ouest	1,375	550
Yukon	1,125	450
Total	\$674,674	\$438,212

*Montant payable au Québec par le ministère des Finances en vertu de la loi sur les programmes établis (Arrangements provisoires).

LA SCHL—LES HYPOTHÈQUES À 15 ANS POUR LES MAISONS MOBILES

Question n° 760—M. Alexander:

La SCHL accepte-t-elle d'accorder des hypothèques de 15 ans aux termes de la Loi nationale sur le logement pour les maisons mobiles et, dans l'affirmative, a) combien de demandes individuelles a-t-on approuvées, b) quelle est leur valeur globale, c) de quelles localités provenaient ces demandes?

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): La Société centrale d'hypothèques et de logement a indiqué qu'elle était prête à consentir des prêts de 15 ans pour financer l'achat de maisons mobiles. Aucun prêt de ce genre n'a encore été consenti.

LE DIRIGISME ÉCONOMIQUE

Question n° 763—M. Robinson:

Quel pourcentage de l'économie canadienne peut être effectivement dirigé par le gouvernement fédéral?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Les politiques du gouvernement fédéral ont des répercussions sur l'ensemble de l'économie canadienne. Cette question comporte trop d'éléments variables et inconnus pour qu'on puisse y donner une réponse précise.

[Français]

LES SUBVENTIONS VERSÉES AUX ANIMATEURS SOCIAUX DU NORD-OUEST DU QUÉBEC

Question n° 885—M. Caouette:

Le gouvernement ou un organisme quelconque du gouvernement subventionne-t-il, d'une façon ou d'une autre, des animateurs sociaux du Nord-Ouest du Québec (Abitibi-Témiscamingue) pour a) faire de l'animation sociale au niveau des institutions d'enseignement, b) animer le programme «LE BLOC», télévisé sur les ondes de CKRN-TV, le jeudi soir et si oui, (i) quelle somme est accordée dans chacun des cas (ii) quels sont le nom et l'adresse de chacun des animateurs (iii) quelle somme chacun reçoit-il et à quel titre?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): a) Non. b) Le Secrétariat d'État a accordé une subvention au Conseil Économique Régional du Nord-Ouest Québécois (CERNOQ) pour la période du 1^{er} août au 31 mars 1970. Une partie de cette subvention, soit \$3,000 a servi à réaliser six émissions de télévision. (i) Chaque émission télévisée a coûté \$500. Ceci comprend:

Location	\$225
Tournage	160
Enregistrement	50
Frais divers	65
	<hr/>
	\$500

Voici en bref le résumé des émissions: (1) émission de Noël: traditions et coutumes relatives à la fête de Noël que les groupes concernés (Italiens, Ukrainiens, Tchécoslovaques, Allemands) ont conservées au Nord-Ouest québécois.

(2) groupe de Val d'Or-Amos: «difficulté d'intégration au milieu québécois»:—comment les immigrants se perçoivent (droits, intérêts); comment ils sont perçus par les Canadiens français (droits, intérêts).

(3) Groupe de pionniers du Nord-Ouest: Un Canadien français, un Chinois et un Italien décrivent les débuts de